

# DOSSIER DE CANDIDATURE de la SECTION SPORTIVE D'ESCALADE

du collège Gérard Philippe

## OBJECTIFS GENERAUX

---

La section sportive a pour objectif principal de construire un parcours de formation dans le cadre d'une pratique de l'escalade avancée. Cette formation s'organise autour de l'acquisition de compétences spécifiques et transversales permettant l'épanouissement et la réussite scolaire des élèves de la section.

Ce parcours de formation s'articule autour de 4 axes :

- L'amélioration des performances sportives en milieu artificiel (bloc et voie) induit par un travail ciblé sur la maîtrise technique, tactique, stratégique, de lecture de voie et émotionnelle.
- La découverte de l'escalade en milieu naturel (Fontainebleau...) à travers le réinvestissement des apprentissages abordés en salle.
- L'acquisition de connaissances techniques, physiologiques, historiques puis sur l'organisation d'un entraînement planifié et individualisé.
- L'éveil aux actions citoyennes (organisation et participation lors des compétitions, formations et encadrement jeune officiel).

## CONDITIONS

---

**Tout élève intéressé doit déposer, auprès du secrétariat du collège, son dossier de candidature dûment rempli.**

Documents à fournir avant **le vendredi 28 mai 2021** :

- une lettre de motivation rédigée par l'élève
- une photocopie des deux derniers bulletins trimestriels ou du livret scolaire de CM2
- une photo à coller sur la fiche de renseignement complétée
- l'autorisation parentale signée
- le règlement de la section sportive signé par le candidat et le(s) responsable(s) légal(aux)
- la fiche d'inscription AS du collège complétée et signée.

## EPREUVE PHYSIQUE DE SELECTION

---

**Seul les candidats ayant rendu leur dossier de candidature complété peuvent participer au test.**

L'épreuve se déroulera au complexe sportif de la Poterne, Rue de Migneaux à Massy, **début septembre à la rentrée 2021.**

Pour les 6<sup>ème</sup> et les 5<sup>ème</sup> :

**2 voies en moulinette** de difficulté croissante et de support différent (devers, dalle) puis **3 blocs**.

Pour les 4<sup>ème</sup> et les 3<sup>ème</sup> :

**2 voies (1 en moulinette et 1 en tête)** de difficulté croissante et de support différent puis **3 blocs**.

Les capacités physiques, une agilité manifeste à grimper sur le mur et une bonne motivation à s'engager seront appréciés lors de l'épreuve.

Les pré-requis de sécurité moulinette (s'équiper, s'encorder, assurer) et en tête (mousquetonnage, chute, assurance en tête) seront également observés.

## SELECTION

---

La sélection des élèves candidats se fera au regard :

- des résultats de l'épreuve physique de sélection
- de l'examen du dossier de candidature lors d'une commission d'admission présidée par la chef d'établissement

Les élèves dont la candidature est retenue seront avisés **mi-septembre**.

## ORGANISATION

---

Les élèves auront 3h00 de pratique hebdomadaire au complexe sportif de la Poterne. La section bénéficie d'une structure artificielle de 15m de haut (22m de développé), d'une salle de bloc dernière génération et de voies internationales de vitesse. Des cours théoriques seront organisés afin d'aborder toutes les notions théoriques en lien avec les 4 axes de l'objectif général.

Des sorties sont également prévues en salle de bloc (Arkose à Massy, Vertical'Art à Rungis) et en milieu naturel (Forêt de Fontainebleau).

S'ajoutent à cela, les entraînements, les formations jeunes officiels et les compétitions de l'AS escalade (**inscription obligatoire**). Les élèves volontaires souhaitant poursuivre leur entraînement et recherchant une pratique compétitive plus poussée, pourront se rapprocher du club partenaire, l'ESM Escalade (**non obligatoire**).

## SUIVI SCOLAIRE

---

En plus d'un contrôle attentif de la charge d'entraînement l'enseignant responsable de la section, en accord avec l'équipe pédagogique, veillera à harmoniser les échéances scolaires et sportives.

Il se verra remettre à chaque trimestre une synthèse des résultats scolaires de l'élève par le professeur principal de la classe concernée.

En cas de difficulté, l'élève sera immédiatement intégré dans un dispositif d'accompagnement éducatif « devoirs faits » ou tutorat. La durée et la périodicité seront modulées en fonction des difficultés observées.

## EVALUATION

---

Une évaluation certificative par validation de compétences sera réalisée tous les trimestres. Ces certifications feront l'objet de notes puis d'appréciations présentes dans le bulletin scolaire de l'élève.

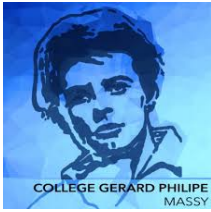
Ainsi, pendant tout le cursus, les élèves seront évalués :

- sur leurs performances en tête ou/et en bloc à vue, flash ou après travail puis en vitesse.
- sur leurs maîtrises techniques (orientation des pieds, placements/replacements, groupés/dégroupés, diagonale d'équilibre, transferts d'appuis...)
- sur leurs maîtrises tactiques (relâchement, rythme de grimpe, anticipation, organisation visuelle, organisation séquentielle, adaptation motrice à la nature du support...)
- sur leurs connaissances historiques de l'activité.

## SUIVI MEDICAL EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE

---

Afin d'établir un suivi médical chez l'élève, les examens effectués durant l'année feront l'objet d'un compte rendu transmis au médecin scolaire. L'enseignant référant sera également informé des conclusions du rapport dans le respect du secret médical.



A remettre avec le dossier de candidature

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Candidature section sportive  
escalade  
du collège Gérard Philippe de Massy



### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NOM : .....

PRENOM : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse des parents : .....

N° de téléphone : Mère portable : ..... fixe : .....

Père portable : ..... fixe : .....

Adresse mail : Mère : .....@.....

Père : .....@.....

### RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Classe suivie en 2020/2021 : .....

*\*joindre la photocopie des deux derniers bulletins trimestriels (collégiens) ou 1<sup>er</sup> trimestre-semester du livret scolaire (CM2).*

Nom et ville de l'établissement fréquenté : .....

*\*A compléter par le chef d'établissement de l'année 2020/2021 (ou professeur principal ou du directeur de l'école), à propos de la capacité du candidat à lier les études et la pratique sportive intensive :*

AVIS :

Nom : ..... Qualité : .....

Classe prévue à la rentrée 2021 : .....

### RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Pratiques-tu déjà l'escalade ?  OUI  NON

*\*Une pratique antérieure en famille ou en club n'est pas une condition nécessaire pour intégrer la section.*

Si OUI: Es-tu licencié(e) dans un club ?

OUI quel club ? .....

NON

Nombre d'année de pratique ? .....

Nombre d'heure par semaine ? .....

Quel est ton niveau et quels sont tes meilleurs résultats ?

Autre(s) activité(s) sportive(s) ou culturelle(s) pratiquée(s) ?

Fait à ..... le .....

Signature des parents :

*\*A compléter par le professeur d'EPS ou, et l'entraîneur du club, à propos de ses aptitudes à grimper, de son investissement et de son attitude en cours.*

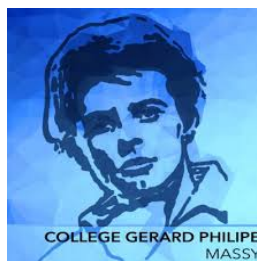
AVIS :

Nom : ..... Qualité : .....

AVIS :

Nom : ..... Qualité : .....

A rendre signé avant **le 28 mai 2021**



**AUTORISATION PARENTALE** pour intégrer  
la **SECTION SPORTIVE ESCALADE**  
du collège Gérard Philippe 2021/2022

Je soussigné(e) .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Père – Mère – Tuteur de l'élève : .....

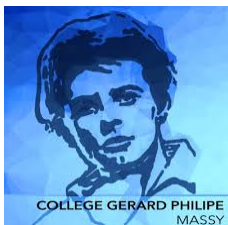
Élève né(e) le : ...../...../.....

Sollicite l'inscription de mon fils – de ma fille sur la liste des candidats à la Section Sportive Escalade pour l'année 2021/2022 du collège Gérard Philippe de Massy.

J'autorise également sa participation à l'épreuve physique de sélection au complexe sportif de la Poterne, Rue de Migneaux à Massy, **début septembre 2021.**

Signature de l'élève :

Nom et signature du représentant légal :



A remettre signé avec le dossier de candidature

## Règlement de la section sportive d'escalade du collège Gérard Philipe de Massy

### ***Faire partie de la section sportive c'est :***

- Respecter le règlement intérieur du collège, être assidu et discipliné en classe.
- Participer activement aux cours d'EPS, aux entraînements / compétitions avec la section et avec l'AS escalade (**adhésion obligatoire**).
- Participer à la vie associative de l'AS en tant que Jeune Officiel, assureur ou organisateur.
- Fournir le travail scolaire nécessaire à sa réussite.
- S'investir à chaque séance pour progresser et atteindre des objectifs d'autonomie et de performance dans l'activité.
- Respecter ses adversaires, ses partenaires, les juges et soi-même (écouter les signes de fatigue, collaborer avec le milieu médical).
- Avoir sa tenue de sport à chaque séance : short, ou jogging, tee-shirt, chaussons et tenue de rechange.
- Donner une image positive de la section, de l'escalade et du sport en général à l'intérieur comme à l'extérieur du collège.
- S'engager à intégrer le dispositif d'accompagnement éducatif « devoirs faits » OU / ET tutorat du collège si des difficultés scolaires apparaissent. La durée et la périodicité seront modulées en fonction des difficultés.

**Le maintien dans la section sera réétudié régulièrement en fonction de l'investissement, du comportement et des résultats scolaires de l'élève.**

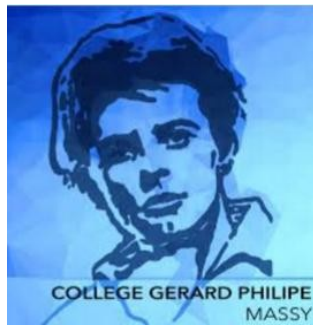
#### **Signatures :**

Engagement  
de l'élève

Engagement  
des parents

Le responsable  
de la section

La principale  
du collège

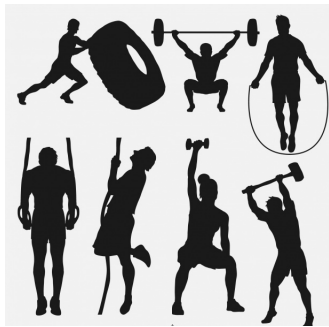


**Association Sportive 2021/2022**

Licence pour 1 an : **25€**

Règlement : Espèce ou Chèque (à l'ordre de « Association sportive Collège Gérard Philippe »)

**Activités proposées :**



**CROSS-FITNESS**  
Mercredi 13h-15h  
M Le Narvor

**BADMINTON**  
Mercredi 13h-15h  
M Solignac & M Fouquet

**ESCALADE**  
Mercredi 13h15-15h15  
M Caris & M Turon

Remarque : le certificat médical n'étant plus obligatoire, merci de nous faire savoir si votre enfant a un souci de santé particulier

**Inscription AS 2021 / 2022**

Nom, prénom de l'élève licencié : ..... Activité choisie :

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Classe : .....

Adresse : .....

Portable élève : ..... Téléphone responsable (joignable à tout moment) : .....

Je soussigné ....., père, mère, tuteur de l'enfant, déclare l'autoriser à participer aux entraînements et aux compétitions de l'association sportive, et à repartir par ses propres moyens ensuite.

J'autorise les professeurs d'EPS à prendre toutes les mesures nécessaires aux soins en cas d'urgence.

J'autorise les professeurs à l'utilisation de photos ou vidéos prises durant l'AS à des fins uniquement promotionnelle (poster à afficher ou site internet du collège)

En référence à l'article 9 du code civil sur le droit à l'image

Fait à .....

Le ..... / ..... / .....

**Signature du responsable légal**